



15 juillet 2013

Sommaire :

Edito : Pas de vacances pour les «braves» ! - Dangers de la «refondation de l'école» : prise de conscience collective ? - Patience exigée !

Édito

PAS DE VACANCES POUR LES «BRAVES» !

A l'heure où la plupart de nos collègues essaie de profiter de vacances bien méritées, des militants du SNETAA-FO, qui n'ont pourtant pas eux non plus démérité, sont obligés d'attendre avant de prendre quelques jours de repos. Oui, de nombreuses raisons nous obligent à rester très actifs. Tout d'abord, bien sûr, **ce sont les situations des collègues futurs stagiaires**, qui ne savent toujours pas où ils feront leur rentrée, qui nous préoccupent ! L'État semble complètement débordé, puisque même le serveur SIAL, sur lequel sont publiées les affectations, ne fonctionne pas ! Et même nos commissaires paritaires nationaux, en direct du MEN, n'ont pas encore pu obtenir toutes les réponses... Ensuite, il y a aussi **nos collègues TZR**, qui ne sauront sans doute qu'au mois d'août sur quel établissement ils seront affectés à l'année (AFA), mais qui pourraient peut-être le savoir avant le 1^{er} août... Et pour finir, **nos collègues contractuels**, qui, nous le savons, resteront pour beaucoup d'entre-eux sur le carreau à la rentrée, ont aussi besoin que le SNETAA réponde à leurs inquiétudes... Et qui sait, que le SNETAA leur donne peut-être une bonne nouvelle avant de partir. Nous aurons le vendredi 19 juillet, des groupes de travail qui nous permettront de faire rigoureusement le point sur beaucoup de situations. **Les responsables du SNETAA Bordeaux, comme d'habitude, informeront tous ceux, qui par leur adhésion, soutiennent leurs actions !**

Au niveau national, nos responsables sont également obligés d'être sur le pont. En effet, après un Comité Supérieur de l'Éducation qui

s'est réuni le 10 juillet, et un Comité Technique Ministériel le 11 juillet, nos représentants nationaux seront reçus par le Ministre le mercredi 16 juillet et auront un nouveau CSE le jeudi 17 juillet ! Et il semble, si on tient compte de la position officielle des autres syndicats, que nos responsabilités sont très grandes pour organiser la résistance des personnels face aux nombreux coups portés contre leurs garanties statutaires et leurs conditions de travail que prépare l'avalanche de décrets pris en toute hâte. En effet, d'une part le ministre entend publier à marche forcée les décrets d'application de sa loi qui mettent en place pour la rentrée l'école «refondée», et d'autre part, il prépare la suite, c'est-à-dire la remise en cause des statuts et donc la modification des obligations de service. Si certaines organisations soutiennent cette destruction de l'école de la République, nous, et tous les syndicats de la FNEC-FP-FO avec nous, vous le savez, nous refusons l'école «territorialisée», celle du socle de compétences !

Vous l'aurez donc compris, il est encore impossible pour nous de prendre des vacances... Mais ne vous inquiétez pas, nous pensons pouvoir nous reposer la première partie du mois d'août. Cela sera nécessaire si nous voulons être efficaces dans les combats qu'il nous faudra malheureusement mener dès la rentrée... D'ailleurs, vous pouvez dès à présent noter sur vos agendas la date du mardi 10 septembre. Oui, le combat pour tenter de sauver nos retraites débutera, espérons-le, par une très forte mobilisation... Ce sera la condition obligatoire pour espérer ne pas «se faire tondre» une nouvelle fois ! Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !

E.M.



DANGERS DE LA «REFONDATION DE L'ÉCOLE» : PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE ?

Vous le savez, le SNETAA, avec tous les syndicats de sa fédération, la FNEC-FP-FO, combat la «refondation de l'école» de Vincent Peillon avec beaucoup d'énergie et de sincérité ! Oui, il ne s'agit pas pour nous de faire preuve de conservatisme archaïque, d'ailleurs certains nous reprochent le contraire lorsqu'ils critiquent notre participation à une nécessaire rénovation de la voie professionnelle, mais d'essayer de protéger les valeurs de la République dont les personnels enseignants, grâce notamment à leur statut mais aussi à leur fonction, en sont les premiers garants. Notre combat contre la «territorialisation» de l'école est forcément lié à celui pour la défense du statut des enseignants puisqu'il va y avoir incompatibilité entre les deux à très court terme... Vous le savez, nous sommes passés cette année dans quasiment tous les établissements pour essayer d'informer, d'expliquer... Et nous étions un peu seuls à le faire. Alors lorsque nous sommes destinataires d'une motion, élaborée par de nombreux enseignants, qui reprend à peu près tout ce que nous disons depuis des mois, nous ne pouvons que nous en réjouir, même si par principe, nous préférons les motions «signées» ! Voici donc le texte de cette «motion des personnels du LP, lycée GT et collège Arnaut Daniel de Ribérac (24) réunis en heures syndicales les 28 mai et 6 juin 2013. (25 puis 32 présents)» :

« Les personnels des trois établissements veulent signifier leur **prise de conscience** et leur **opposition catégorique** aux projets qui se font jour en matière de changements de statuts des personnels enseignants.

Des indices de plus en plus flagrants semblent en effet indiquer que **l'acte III de la Décentralisation est envisagé pour l'automne 2013** et fait suite à l'acte II imposé en 2003 par le gouvernement Raffarin qui a imposé malgré une forte opposition populaire le passage des personnels TOS (Techniciens, Ouvriers et de Service) aux régions.

L'hypothèse d'un rattachement des personnels enseignants de l'Education Nationale vers les collectivités territoriales aurait **plusieurs effets néfastes** :

-**Attaque inédite et généralisée contre la fonction publique d'Etat** signifiant peu à peu la montée en puissance d'attaches du type Partenariat Public-Privé, bien plus faciles à réaliser dans le cadre de la Fonction Territoriale : MORT DE NOTRE STATUT (issu du Conseil National de la Résistance) ET DES CONCOURS NATIONAUX.

-**Blocage des mouvements de mutation** au profit d'une gestion autonome des établissements synonyme d'opacité et d'arbitraire : UN DROIT A MUTATION RESTREINT.

-**Disparition d'un maillage et d'un référentiel nationaux** (carte des formations...) qui prémunissent contre des règles à géométrie variable d'une académie à l'autre, d'un établissement à l'autre : RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DES ETABLISSEMENTS

-Surpoids de la collectivité territoriale qui, loin de la proximité annoncée peut au contraire engendrer la **fin d'une évaluation nationale** des diplômes (à l'heure où l'Allemagne, citée souvent en exemple, prend conscience de la nocivité des diplômes « maison » et envisage une définition nationale de ceux-ci, sur le modèle français...) et la **négation de la liberté pédagogique** au profit de normes fluctuant au gré des aléas électoraux (et électoralistes) : FIN DES PROGRAMMES ET DES DIPLOMES NATIONAUX.

Les personnels comprennent parfaitement ce qui leur arriverait et ne nécessitent aucune « pédagogie » pour être convaincus de la portée « négative » d'une telle contre-réforme, hélas prévisible dans un contexte où le monde du travail est particulièrement mis à mal par des politiques européennes destructrices en matière d'emploi, de code du travail, de pouvoir d'achat et qui cautionnent toutes les politiques nationales visant à laminer les services publics d'Etat garants d'une République une et indivisible par trop dérangeante car inaccessible à la concurrence libre et non faussée...

Nous ne laisserons pas notre métier se précariser !

Nous sommes fonctionnaires d'Etat, nos statuts garantissent l'indépendance et la qualité nécessaires à notre mission de service public dans le cadre national et républicain auquel nous sommes attachés et que nous défendrons jusqu'au bout !»

Plutôt pertinente, non ? A qui le tour ? Demandez l'aide du SNETAA-FO !

PATIENCE EXIGÉE !

Dans l'Education Nationale, la qualité qu'il faut avoir la plus développée, est sans aucun doute la patience ! Et ce à tous les niveaux ! Cette année, nos collègues TZR, stagiaires ou contractuels vont devoir en avoir énormément ! Tenez, par exemple, les résultats d'affectation des stagiaires, qui devaient être publiés sur le serveur SIAL entre le 5 et le 12 juillet, ne le seront pas avant le 15 juillet à 17h... Enfin, si tout va bien ! Et l'ouverture du serveur SAVA, permettant la saisie des vœux académiques, devrait se faire ce lundi 15 juillet à midi ! ;-(Bon, pas d'inquiétude toutefois, le SNETAA-FO est là pour vous aider et pour intervenir si nécessaire !

Calendrier

A partir du 11 juillet :

- Traitement des demandes de révisions d'affectations
- Affectations des TZR sur postes vacants, BMP et suppléances
- Affectations des contractuels pour les disciplines de LP

Du 15 au 17 juillet

Vœux stagiaires sur SAVA

Du 18 au 19 juillet

Affectations des stagiaires (concours réservés inclus)

Vendredi 19 juillet

Groupes de travail «stagiaires» & «révisions d'affectation».